

En accord avec la réglementation REACH (CE) 1907/2006 et (UE) 2020/878

#### 1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

##### 1.1 Identificateurs de produit

Code produit : GX1211  
 Nom du produit : Bismuth Powder -100, +325 mesh, 99.5%  
 Numéro CAS : 7440-69-9  
 Forme physique : solide, substance  
 REACH : Un numéro d'enregistrement n'est pas disponible pour cette substance car la substance ou ses utilisations sont exemptées de l'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est envisagé pour une date limite d'enregistrement ultérieure.

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PC21: Substances chimiques de laboratoire.

##### 1.3 Données du fournisseur de la fiche technique de sécurité

Raison sociale : Glentham Life Sciences Ltd      Téléphone : +44 (0) 1225 667 798  
 Unit 5 Leafield Way      Fax : +44 (0) 2033 978 909  
 Corsham SN13 9SW      E-mail : info@glentham.com  
 United Kingdom      Web : www.glentham.com

##### 1.4 Numéros d'appel d'urgence

Numéros d'appel d'urgence : NHS Direct 111 (UK, 24 hours), 112 (EU, 24 Hours), +44 (0) 1225 667 798 (09.00 – 17.00 GMT)

#### 2. Identification des dangers

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification sous CLP selon (EC) 1272/2008

H228      Flam. Sol. 1

##### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage en accord avec la réglementation CLP (CE) No. 1272/2008

##### Pictogrammes



GHS02

Mention d'avertissement      Danger

##### Déclarations de danger

H228      Matière solide inflammable.

##### Conseils de prudence

P210      Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.  
 P241      Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

##### 2.3 Autres dangers

PBT

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

#### 3.0 Composition / Information sur les composants

##### 3.1 Substances

Nom	Identificateurs	%	Classification
Bismuth Powder -100, +325 mesh, 99.5%	CAS: 7440-69-9 EC: REACH: N'est pas applicable	99.5%	H228, Flam. Sol. 1

#### 4. Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

Contact avec la peau	Consultez un médecin. Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau.
Contact avec les yeux	Consultez un médecin. Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.
Ingestion	Consultez un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire.
Inhalation	Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau	Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.
Contact avec les yeux	Risque d'irritation et de rougeur.
Ingestion	Possibilité d'irritation de la gorge.
Inhalation	Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.
Effets différés / immédiats	Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

###### Traitement immédiat / spécifique

Ne pas provoquer le vomissement.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique inerte. Vaporisation à l'eau.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

###### Dangers d'exposition

En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Très inflammable. Formation possible de mélange poussière- air inflammable / explosif.

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil de respiration autonome.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

###### Précautions individuelles

Prévenir immédiatement la police et les pompiers. Éliminer toute source d'ignition. Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

##### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

###### Procédures de nettoyage

Ne pas utiliser de matériel qui risque de produire des étincelles durant la procédure de nettoyage. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

##### 6.4 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Cond's pour la manipulation

Interdiction de fumer. Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage

Empêcher la formation d'une charge électrostatique dans la zone d'influence immédiate. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de toute source d'ignition. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

Aucun ensemble de paramètres de contrôle de la limite d'exposition au travail

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique	Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.
Protection respiratoire	Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules.
Protection des mains	Gants de protection.
Protection des yeux	S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate. Lunettes de sécurité.
Protection de la peau	Vêtement de protection.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solid
Couleur	Gris
Odeur	Pas de données disponibles.
Point de fusion / point de congélation	271 °C
Point d'ébullition / point d'ébullition initial / gamme d'ébullition	1420 °C
Inflammabilité	Non inflammable
Limite d'explosion inférieure / supérieure	Pas de données disponibles.
Point de rupture	Pas de données disponibles.
température d'allumage	Pas de données disponibles.
température de décomposition	Pas de données disponibles.
pH	Pas de données disponibles.
Viscosité cinématique	Pas de données disponibles.
Solubilité	1.873 mg/L @ 21.5 °C
Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas de données disponibles.
Pression de vapeur	Pas de données disponibles.
Densité / densité relative	9.780
Pression de vapeur relative	Pas de données disponibles.
Caractéristiques des particules	Pas de données disponibles.

### 9.2 Autres informations

Pas de données disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable à température ambiante. Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

#### Réactions dangereuses

Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous. Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Flammes. Sources d'ignition. Surfaces chaudes. Chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

#### Matières à éviter

Acides forts. Dioxyde de carbone. Oxydants forts.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### a) Toxicité aiguë

Pas de données disponibles.

#### b) Corrosion/irritation cutanée

Pas de données disponibles.

#### c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas de données disponibles.

#### d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de données disponibles.

#### e) Mutagénicité des cellules germinales

Pas de données disponibles.

#### f) Cancérogénicité

Pas de données disponibles.

#### g) Toxicité pour la reproduction

Pas de données disponibles.

#### h) STOT-exposition unique

Pas de données disponibles.

#### i) STOT-exposition répétée

Pas de données disponibles.

#### j) Danger d'aspiration

Pas de données disponibles.

### 11.2 Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau	Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.
----------------------	--

Contact avec les yeux	Risque d'irritation et de rougeur.
-----------------------	------------------------------------

Ingestion	Possibilité d'irritation de la gorge.
-----------	---------------------------------------

Inhalation	Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.
------------	---

Effets différés / immédiats	Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.
-----------------------------	---

Autres informations	Pas de données disponibles.
---------------------	-----------------------------

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Pas de données disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune bioaccumulation éventuelle.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Absorbé rapidement par la terre.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

**12.6 Autres effets néfastes**

Cette substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes

**12.7 Autres effets indésirables**

Pas de données disponibles.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**






Opérations d'élimination

Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Note

L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

**14. Informations relatives au transport**

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
UN3089	UN3089	UN3089	UN3089	UN3089
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>				
METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S.	METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S.	Metal powder, flammable, n.o.s.	METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S.	METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S.
<b>Transport document description</b>				
UN3089 METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S. (BISMUTH POWDER -100, +325 MESH, 99.5%), 4.1, II	UN3089 METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S. (BISMUTH POWDER -100, +325 MESH, 99.5%), 4.1, II	UN3089 Metal powder, flammable, n.o.s. (Bismuth Powder -100, +325 mesh, 99.5%), 4.1, II	UN3089 METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S. (BISMUTH POWDER -100, +325 MESH, 99.5%), 4.1, II	UN3089 METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S. (BISMUTH POWDER -100, +325 MESH, 99.5%), 4.1, II
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
4.1	4.1	4.1	4.1	4.1
				
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
II	II	II	II	II
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
No	No	No	No	No

**15. Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement de la Commission (CE) 1907/2006, modifié par la Règlement (UE) 2020/787 de la Commission.

#### Authorisations/Restrictions

Règlement (CE) 1907/2006, REACH, Annexe XIV Liste des substances soumise à l'autorisation:	Pas de données disponibles.
Règlement (CE) 1907/2006, REACH, Annexe XVII Restrictions sur la fabrication, placer sur le marché et utiliser certaines substances dangereuses:	Pas de données disponibles.
Règlement (CE) 1005/2009 sur des substances qui épuisent la couche d'ozone:	Pas de données disponibles.
Règlement (CE) 850/2004 sur les polluants organiques persistants, modifiés par (UE) no 2019/1021:	Pas de données disponibles.

#### 15.2 Éval. de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

#### 16. Autres informations

##### Textes complets de statement H

H228 Matière solide inflammable.

##### Abréviations Textes complets

ADN	Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par les voies navigables intérieures
ADR	Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par route
ALARP	Aussi bas que raisonnablement possible
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	Règlements de classification, d'étiquetage et d'emballage
COSHH	Contrôle des substances dangereuses pour la santé
EC Number	Numéro de la communauté européenne
EC50	Concentration efficace 50%
EILINCS	Liste européenne de substances chimiques notifiées
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
GHS	Globally Harmonised System
HSE	Health & Safety Executive UK
IATA	International Air Transport Association
IM	Intramusculaire
IMDG	Le code international des marchandises dangereuses maritimes
IP	Intrapéritonéale
IV	Intravasculaire
LD50	Dose mortelle 50%
LOEC	Concentration efficace observable la plus faible
LTEL	Limite d'exposition à long terme
NOEC	Aucune concentration efficace observable
OECD	Organisation des coopérations économiques et du développement
PBT	Toxique bioaccumulatif persistant
PPE	Équipement de protection individuelle
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques
RID	Règlements concernant le transport international de marchandises dangereuses par rail
SC	Sous-cutanée
SDS	Fiche de Données de Sécurité
STEL	Limite d'exposition à court terme
VOC	Les composés organiques volatils
vPvB	Très persistant et très bioaccumulatif
WEL	Limites d'exposition au travail

**Cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement de la Commission (CE) 1907/2006, modifié par la Règlement (UE) 2020/787 de la Commission.**

Avertissement: Glentham Life Sciences ne sera pas tenu responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus. On pense que les informations ci-dessus sont correctes mais ne prétend pas être inclusives et ne doivent être utilisées que comme guide. Ce document ne garantit pas les propriétés ou la qualité du produit.